

Commémoration : 81e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

La Seconde Guerre mondiale a particulièrement meurtri la Ville de Saint-Nazaire : détruite à plus de 85 % par des bombardements, elle a été le dernier territoire libéré en France. Le bombardement du 9 novembre 1942 a particulièrement marqué la mémoire collective nazairienne : 134 apprentis des chantiers navals et 10 de leurs contremaîtres y trouvèrent la mort.

Le 8 mai 1945 marque le jour de la victoire des Alliés. Chaque année à cette date, Saint-Nazaire rend hommage à toutes celles et tous ceux qui ont été des victimes innocentes ou des combattants héroïques déterminés de ces terribles années de guerre.

La cérémonie de commémoration du 81e anniversaire de la victoire se déroulera : vendredi 8 mai à 11h, devant le Monument aux morts, boulevard du Président Wilson - Saint-Nazaire.

La cérémonie sera présidée par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire, et se déroulera en présence d'un piquet d'honneur de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, d'un détachement de la Préparation Militaire Marine de Saint-Nazaire ainsi que de la présence des marins de l'Escouade de Réserve Côtière Saint-Nazaire/Piriac.

Déroulé de la cérémonie :

o Arrivée des Porte-drapeaux et des Autorités, au son du « Chant des partisans » interprété par Les amis de la chanson ;

o lecture de la biographie d'Hady Bah (Addi Bâ) par les élèves du Pôle Insertion Arrivants du lycée Aristide Briand;

o lecture de l'ordre du jour n°9 du 9 mai 1945 du Général d'armée de Lattre de Tassigny par Michel Vaillant, vice-président de l'Union Nationale des Combattants de Saint-Nazaire ;

SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION COMMUNIQUÉ DE PRESSE

o lecture du message d'Alice RUFO, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire ;

o dépôt de gerbes et jet d'une couronne en mer, suivis de la sonnerie « Aux morts », d'une minute de silence et de l'hymne français ;

o salut des Autorités avant le départ au son du «Chant des marais», interprété par la chorale Amis de la chanson.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr